

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE  
*Commune déléguée de  
SAINTE-MARIE-LAUMONT*

date de dépôt : 10 septembre 2024  
demandeur : EDF ENR  
pour : Installation d'un générateur  
photovoltaïque sur le plan de la toiture d'une  
habitation.  
adresse terrain : 6 Route des Mares – Sainte  
Marie Laumont 14350 Soulevre en Bocage  
dossier complété le : 24 septembre 2024

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION  
PRÉALABLE**  
**délivré par le Maire au nom de la commune déléguée de Sainte Marie Laumont**

Le maire-délégué de la commune déléguée de Sainte Marie Laumont, commune de SOULEUVRE EN BOCAGE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de EDF ENR enregistrée sous le numéro **DP 014 061 24 V 0009** pour le projet ci-dessus référencé avant le 24 octobre 2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Sainte Marie Laumont, le 28 octobre 2024

Le maire-délégué, Marc GUILLAUMIN,



Avis de dépôt affiché en mairie les : 10 et 24 septembre 2024